Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 16 (1928)

Heft: 286

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-259477

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Neuve, d'Islande, du Canada, des Indes, de Birmanie, de Ceylan, du Japon, de Corse, de Chine, d'Egypte, de Malaisie, de Syrie et de Palestine. - Rapport sur l'importance des restaurants sans alcool: Mile Hirzel (Suisse). - Présentation des délégations de l'Amérique du Sud, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Afrique du Sud: — Rapports sur l'utilisation non alcoolique des fruits (le nom du rapporteur sera communiqué plus tard). - Présentation des délégations des Iles Bermudes et des Etats-Unis.

19 h. 30: Réception familière. - Rapport sur la question de l'alcool et la Société des Nations, par le Dr R. Hercod, Lausanne. — Echos de la Convention mondiale d'Édim-bourg en 1925, par Mrs. Gemmill, présidente de l'Union écossaise.

Samedi 28 juillet:

10 h. 30: Excursion à Montreux par bateau spécial. La journée comprendra la visite du Château de Chillon et la réception des autorités. Le lunch sera servi à l'Hôtel sans alcool Helvetia à Montreux.

Dimanche 29 juillet:

- 10 h .: Service spécial à la Cathédrale. Prédication française de M. le pasteur G. Secrétan. Allocutions religieuses par des membres du Congrès, en allemand et en anglais. Chœurs.
- 15 h. 30: Réunion à l'Eglise d'Ouchy. Service commémoratif en l'honneur de Mme Joséphine Butler et en l'honneur des membres décédés du Comité exécutif de l'Union.
- 16 h. 15: Allocution de l'Hon, Charles Roberts (Angleterre) et d'autres orateurs.
- 20 h.: Séance publique, avec rapports sur les méthodes de contrôle et de prohibition du trafic des boissons alcooliques. Orateurs: Mrs. Gordon Wright (Canada); l'évêque James Gannon (Etats-Unis); Mile Sandstrom (Suède); Mile von Hertzen (Finlande); Mrs. Dr Ella A. Boole (Etats-Unis).

Lundi 30 juillet:

- 10 h .: Election des membres du Comité.
- Allocutions de visiteurs et de présidentes de groupes sur 14 h .: le sujet: Comment gagner et intéresser à l'abstinence les enfants et les jeunes gens.
- Grande séance populaire à la Salle Splendide. 20 h.: Discours de deux minutes chacun par les représentantes de toutes les délégations du Congrès en costume national, Chœurs.

Mardi 31 juillet:

- 10 h.: Rapports des Présidentes de Sections.
- Rapports sur la paix mondiale, la protection de l'enfance 14 h.: et l'égalité morale des deux sexes.
- Les organisations féminines et abstinentes de Lausanne 17 h.: invitent le Congrès à un thé, servi en cas de beau temps à Vidy-Plage.
- Clôture du Congrès. 20 h.:

Mercredi 1er août.

9 h. 30: Départ pour Genève par bateau spécial. - Après le lunch, une délégation visitera le Secrétariat général de la Société des Nations et entendra une allocution de Dame

MAISON DU VIEUX

LAUSANNE

se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vetements, chaussures, jouets, meubles et objets divers encore utilisables, dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au Nº 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu : chèque postal II. 1353. — Cordial merci aux généreux donateurs.

Rachel Crowdy, chef de la Section sociale, sur l'œuvre de la Société des Nations en faveur des femmes et des enfants. Une autre délégation visitera le Bureau International du Travail et y entendra un rapport de Mile Mundt. - Visite de la ville. Thé offert par la Section de Genève et par la Ligue de Femmes suisses contre l'alcoolisme, dans une campagne des environs de Genève.

19 h .. Départ par bateau spécial pour Ouchy-Lausanne. Les excursionnistes verront pendant la traversée les feux allumés sur les montagnes en l'honneur de la fête nationale suisse du 1er août.

Derci, Derlà...

Vacances pour mères de familles.

Les mères de famille fatiguées, mais non malades, et dont les ressources sont modestes, trouveront accueil dans la « Maison de Vacances, La Rose des Alpes », Cergnat. Prix: 2 fr. 50 à 3 fr. 50. Maison ouverte du 1er juillet au 15 septembre.

Adresser les demandes à Mile Steiner, Rose des Alpes, Cergnat (Ormonts-Dessous), Vaud.

Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

Nouvelles des Sections.

VAUD. — C'est encore au Château d'Ouchy que l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin a tenu, samedi 23 juin, son assemblee annuelle de délegués, sous la présidence de M. le Dr Maurice Muret, vice-président, remplaçant Mle Lucy Dutoit affligée d'une extinction de voix. L'Association forme un faisceau de onze groupes, avec un total de 1035 membres, le tiers environ du total de 1'Association suisse, ce dont nous ne manquons pas d'être très fières. Les expériences faites durant cet exercice, dans le Grand District (Aigle), prouvent une fois encore combien ces groupes locaux, loin de constituer une dispersion de forces, sont des foyers vivants et agissants. Le rapport du Comité rend hommage au dévouement de M. le Dr Machon, membre du Comité du groupe lausannois, qui se retire après 21 ans de services dévoues, il salue les groupes nouveau-nés de Bex et de Lucens, signale avec satisfaction les résultats favorables au suffrage féminin de l'enquête menée groupes nouveau-nés de Bex et de Lucens, signale avec satisfac-tion les résultats favorables au suffrage féminin de l'enquête menée par le Paysan vaudois parmi ses abonnés et ses lecteurs. L'Asso-ciation poursuit son travail de propagande par la conférence, par la publicité, par la brochure. Cet hiver a vu se faire la quatrième et dernière collecte Leslie, qui devait rapporter 1761 fr. dans le can-ton de Vaud; cet argent servira à payer la participation des suffra-gistes à la « Saffa», à intensifier la propagande par la plume et par la parole. L'Association a pris posi ion contre la revision de l'article 35 de la Constitution relatif aux jeux de hasard, s'intéresse à l'élaboration du nouveau Code pénal suisse, et a protesté par annon-ces dans les journaux contre l'exclusion des femmes de la votation du 20 mai sur l'assimilation des étrangers. Le rapport recommande du 20 mai sur l'assimilation des étrangers. Le rapport recommande aux membres la fréquentation de l'Assemblée de l'Association suisse, aux membres la fréquentation de l'Assemblée de l'Association suisse, convoquée à Berne pour le 29 septembre prochain; il faudra élire une présidente à la place de MIIE. Gourd, le siège revenant à la Suisse allemande. — Les comptes, présentés par MIIE Raccaud (Moudon), vérifiés par Vallorbe, accusent un petit bénéfice de 25 fr. 20; il faut signaler dans les recettes un don anonyme de 500 fr., à l'occasion des vingt ans d'existence de l'Association, et le premier legs fait à la Société, 200 fr., de MIIE Spengler. Puis, par l'organe de MIIE Leutenegger, de MIIE H. Zwahlen et de MIIE Fr. Benoît, les sections de Vevey, d'Aigle et de Lausanne ont fourni un exposé de leur activité de 1924 à 1928. Progression lente et sûre des membres à Vevey: organisation de nombreuses conférences, manifestaleur activité de 1924 à 1928. Progression lente et sure des membres à Vevey; organisation de nombreuses conférences, manifestations diverses et réussies pour la collecte Leslie, adhésion de trente membres à Aigle, et cela en dépit de la constitution des groupes de Leysin et de Bex, due à l'activité infatigable et irrésistible de M^{III}e Zwahlen. La Section d'Aigle, au cours de ses séances, a étudié le Code civil et le Code des obligations, la loi sur la poursuite et les faillites, les lois diverses concernant la femme et l'enfant. M^{III}E Benoît a souligné le fait qu'à Lausanne dix femmes ont été élues aux tribunaux de prud'hommes et que des membres de la section vont deux par deux s'initier aux affaires de la ville en suivant les vont, deux par deux, s'initier aux affaires de la ville en suivant les séances du Conseil communal, et qu'elles y trouvent un vif intérêt. Mile Zwahlen a recommandé aux membres la fréquentation du dixiè-Mile Zwahlen a recommandé aux membres la fréquentation du dixième cours de vacances suffragiste, qui aura lieu à Rapperswil du 40 10 au 21 juillet. L'Association dispose de deux bourses de 50 fr. destinées à faciliter la participation au cours à deux femmes qui seraient retenues chez elles par les frais qu'entraîne ce déplacement. — La séance s'est terminée par une vivante conférence de M. le D Boyen (Lausanne) sur Jeanne d'Arc, qui n'eut pas de peine à prouver que ce sont les vertus féminines de Jeanne, et non ses vertus guerrières, qui lui ont permis d'accomplir son extraordinaire mission.